



Légende

Zonage

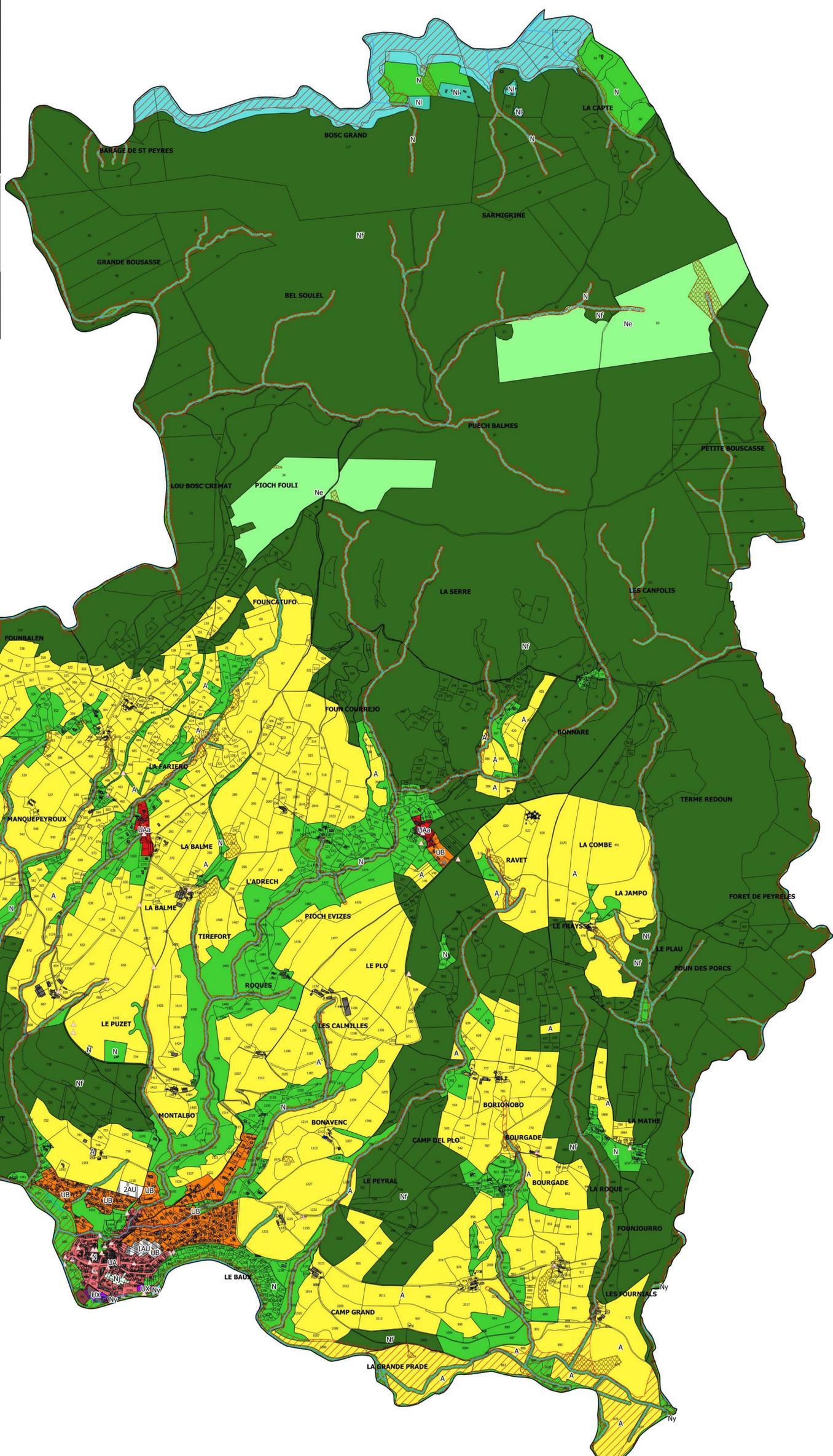
- UA : Zone urbaine correspondant aux centres historiques
- UA1 : Zone urbaine dense où le bâti peut atteindre R+3
- UAa : Zone urbaine correspondant aux principaux hameaux historiques
- UB : Zone urbaine correspondant au tissu urbain plus récent en extension des bourgs et hameaux
- UBa : Zone urbaine d'extension du bourg admettant une implantation particulière
- UL : Zone urbaine à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
- UX : Zone urbaine à vocation d'activités
- UXa : Zone urbaine à vocation d'activités comportant un règlement particulier d'implantation
- UXc : Zone urbaine à vocation d'activité commerciale
- UXm : Zone urbaine à vocation d'activité dédiée à l'extraction de matériaux du sol et du sous-sol
- IAU : Zone à urbaniser ouverte à vocation principale d'habitat
- 2AU : Zone à urbaniser fermée à vocation principale d'habitat
- IAUX : Zone à urbaniser ouverte à vocation d'activités
- 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation d'activités
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle de biodiversité
- Ne : Zone naturelle réservée aux parc éoliens
- Nf : Zone naturelle d'exploitation forestière
- Nj : Zone naturelle de jardins, prés et vergers familiaux
- Ni : Zone naturelle à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
- Ny : Zone naturelle réservée aux installations hydroélectriques

Prescriptions

- [Symbol] Emplacement réservé
- [Symbol] Zone bleue du PPRJ
- [Symbol] Zone rouge du PPRJ
- [Symbol] Cours d'eau
- [Symbol] Bâtiment pouvant changer de destination
- [Symbol] Petit patrimoine - ponctuel
- [Symbol] Petit patrimoine - linéaire
- [Symbol] Elements de paysage à préserver (ripisylves, zones humides)

Echelle : 1/10 000^e

Commune	Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie indicative	
Bout-du-Poët-de-l'Am	1	Déviation de la RD12	Département	44 295 m ²	
	2	Aménagement en parking - rue Banquet	Commune	2 655 m ²	
	3	Aménagement de la voirie	Commune	4 500 m ²	
	4	Clôture de voirie	Commune	740 m ²	
	5	Prolongement de voirie	Commune	14 300 m ²	
	6	Prolongement de la voie de la ZA de La Prade vers la Plaine Blanche	Commune	4 730 m ²	
	7	Élargissement de la route de Concourès - largeur 10m	Commune	6665 m ²	
	8	Création d'une voie, désenclavement, stationnement et amélioration de la circulation	Commune	370 m ²	
	9	Aménager une place publique	Commune	760 m ²	
	10	Aménager une aire de stationnement	Commune	970 m ²	
	11	Aménager une aire de stationnement	Commune	1 095 m ²	
	12	Parcours touristique	Commune	2 542 m ²	
	13	Sécurisation carrefour le long du chemin de	Commune	645 m ²	
	14	Élargissement voirie, bâtiment public et espaces publics	Commune	1 585 m ²	
Saint-Amans-ValtoRET	15	Élargissement du chemin de Saint-Martin vers La Brague de Jus	Commune	660 m ²	
	16	Élargissement du viaduc	Commune	260 m ²	
	17	Élargissement du chemin d'un Barthe	Commune	1 270 m ²	
	18	Aménager une aire de stationnement	Commune	500 m ²	
	19	Élargissement de la voirie près de l'église	Commune	25 m ²	
	20	Aménager une aire de stationnement	Commune	765 m ²	
	21	Aménagement de la voirie	Commune	1 065 m ²	
	22	Élargissement du chemin de la Souagne	Commune	95 m ²	
	23	Aménagement de la voirie (rectification virage et élargissement)	Commune	965 m ²	
	24	Élargissement de la voirie à La Ribautte	Commune	415 m ²	
	25	Agencement de la voirie à La Ribautte	Commune	810 m ²	
	26	Agencement de la voirie à La Castellane	Commune	320 m ²	
	27	Agencement de la voirie à La Castellane	Commune	2 675 m ²	
	28	Sécurisation accès la route de la D 612	Commune	945 m ²	
Lacoubèrède	29	Élargissement de la voirie	Commune	1 020 m ²	
	30	Aménager une place publique	Commune	315 m ²	
	31	Aménagement de l'accès au Crospon	Commune	240 m ²	
	32	Protéger le captage (Fons de Sales 1)	Commune	2 425 m ²	
	33	Protéger le captage (Fons de Sales 2)	Commune	160 m ²	
	34	Protéger le captage (Fons de Sales 3)	Commune	160 m ²	
	35	Protéger le captage (Fons de Sales 4)	Commune	220 m ²	
	36	Aménager un accès à la zone	Commune	490 m ²	
	Rouairoux	37	Maison d'accueil et aménager une aire de stationnement	Commune	9 590 m ²
		38	Aménager un accès au captage d'eau de Bonmont - largeur 6m	Commune	1 535 m ²
		39	Protéger le captage d'eau de Bonmont	Commune	1 535 m ²
		40	Protéger le captage d'eau de Bonmont	Commune	485 m ²
		41	Protéger le captage d'eau de Lavergne	Commune	295 m ²
		42	Protéger le captage d'eau de Font de Marty	Commune	525 m ²
43		Protéger le captage d'eau de Font de Marty	Commune	540 m ²	
44		Protéger le captage d'eau de Lavit	Commune	515 m ²	
45		Protéger le réservoir de La Fosse	Commune	20 m ²	
Labastide-Rouairoux		46	Espace public et bâtiment public en lien avec la voirie	Commune	10 300 m ²
		47	Élargissement voirie Codeboec	Commune	550 m ²
		48	Élargissement de la voirie et accès à la zone IAU	Commune	920 m ²
		49	Aménagement d'une route cyclable	Commune	2 300 m ²
		50	Élargissement voirie au Rivieral	Commune	870 m ²
	51	Protéger le captage d'eau de Montalbo	Commune	1 205 m ²	
	52	Protéger le captage d'eau de La Jauge	Commune	185 m ²	
	53	Protéger le captage d'eau de Larroque Haute	Commune	245 m ²	
	54	Protéger le captage d'eau de La Clotte	Commune	255 m ²	
	55	Aménager un accès au captage d'eau de Monplaisir - largeur 6m	Commune	415 m ²	
	56	Aménager un accès au captage d'eau du Ebril - largeur 6m	Commune	690 m ²	
	57	Aménager un accès au captage d'eau Les Jampes - largeur 6m	Commune	3 995 m ²	



4.2b

Atelier Sol et Cité
SCOP ARI
Urbanistes opcu - Architectes dplg
31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43
Fax : 05.61.57.97.78
contact@atelier-cite.com

L'atelier
SARL CLIMAX INGENIERIE
4 rue Jean le rond d'Alembert
bâtiment 5, 4e étage
81000 ALBI
Tel : 05.63.48.10.33
Fax : 05.63.56.31.60
contact@atelier-cite.com
Site : www.atelier-cite.com